Image not found or type unknown

Mon bailleur ne vient pas rechercher le préavis

Par **arnaudl59**, le **19/02/2009** à **18:13**

Bonjour,

Je suis en colocation et nous avons envoyé notre résiliation de bail (préavis de 3 mois) en recommandé avec accusé de réception, mais le propriétaire de l'appartement n'es pas allé chercher le recommandé, pourtant nous l'avons appelé plusieurs fois par téléphone pour le prévenir. Comme le préavis est de 3 mois et débute à la signature de l'accusé de reception de la lettre de résiliation, nous ne savons pas quoi faire à part lui réenvoyé une deuxième lettre. Que faut-il faire dans ce cas la ? Car si il ne signe jamais la lettre, on ne pourra jamais partir.

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés